

ACTUALITÉ DU CNV

Guy Marseguerra est nommé à la présidence du CNV par décret du Président de la République en date du 15 décembre 2009. Il succède à Daniel Colling qui avait quitté ses fonctions en mai dernier.

Affiliés, pensez à faire appel à votre droit de tirage: [article 30](#) du règlement intérieur

Nous rappelons aux affiliés du CNV que 65% de la taxe nette qu'ils règlent viennent alimenter leur compte entrepreneur. Nous attirons leur attention sur [l'article 30 du règlement intérieur](#) qui précise que ces crédits restent disponibles pour une durée limitée à 3 ans. Dans le cas où un affilié n'aurait jamais exercé de [droit de tirage](#) ni obtenu d'aide liée à l'inscription de sommes sur le compte entrepreneur, au 31 décembre 2009, son compte serait débité des sommes inscrites entre le 1er janvier 2006 et le 31 décembre 2006. Pour faire valoir votre [droit de tirage](#), la demande doit nous parvenir au plus tard le 31 décembre 2009.

Pour tout renseignement, contactez l'équipe du **secteur 1 du CNV** à com1@cnv.fr - 01 56 69 11 39

Promotion des spectacles, de nouveaux dispositifs d'aide en 2010

A PARIS, deux services seront désormais disponibles:

Réseau DUO: un nouveau réseau de 2 supports réservé aux spectacles présentés dans des salles de moins de 500 places et à l'annonce des premières parties, quelle que soit la jauge de la salle, à condition que l'artiste en première partie soit seul présenté sur l'affiche.

- Métro : emplacement sur les quais (100 X 150) sur 120 panneaux 4X3 Paris Culture, pendant une semaine.

- Une insertion quadri dans l'hebdomadaire « À Nous Paris », 1/5ème de page.

TARIFS (fabrication incluse) : 2 600 € HT par campagne, 16 semaines disponibles, réparties sur toute l'année (voir calendrier en pièce jointe).

Réseau QUATRO: Un réseau de 4 supports (campagne de 7 jours):

- Métro portes anti-fraude : 780 cadres

- Presse gratuite : 1 page quadri dans À Nous Paris

- Gares SNCF : 280 panneaux lumineux 80 X 120

- Internet : insertion sur Infoconcerts.com

Ce réseau est proposé à tous les entrepreneurs de spectacles affiliés au CNV et proposé à 3 tarifs différents selon la jauge de la salle dans laquelle le spectacle est présenté.

TARIFS (fabrication incluse) :

* 7 000 € HT pour les spectacles présentés dans une salle de moins de 800 places (**accès prioritaire et tarif valable uniquement la première semaine de chaque mois**).

* 9 400 € HT pour les spectacles présentés dans une salle de 801 à 1500 places,

* 11 850 € HT pour les spectacles présentés dans une salle de plus de 1500 places.

Ce réseau est proposé toute l'année.

EN RÉGION, les dispositifs 2009 sont reconduits à l'identique:

Affichage: panneaux lumineux 80 X 120 en gares SNCF dans 14 régions, 10 campagnes par an de 14 jours

Réseau de 3 supports à Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Toulouse :

- Affichage en gares SNCF : panneau 80X120 lumineux pendant 14 jours

- Trois parutions 1/4 page quadri dans la presse gratuite 20 minutes

- Affichage Insert en centre ville 60X80 pendant 7 jours

TARIFS : variables selon les régions, voir document en pièce jointe.

Toutes les informations détaillées seront bientôt disponibles sur le site Internet du CNV.

Pour plus d'informations contacter Axelle Bacconier chez KERMON au 01 43 38 95 02

Modifications de critères au sein des commissions 2 et 45

Quelques informations concernant les modifications de critères intervenant au sein des commissions [2 et 45](#) (suite aux décisions du Conseil d'administration du 10 décembre dernier) :

[Programme Festivals - Commission 2](#)

Les critères de recevabilité administrative ont été, dans leur majorité, transformés en critères d'appréciations de la commission.

[Programme Avance remboursable - Commission 2](#)

Il n'y a plus de délai de 2 mois minimum entre le passage en commission et le début du projet, celui-ci devant toujours se dérouler après la date de la commission.

[Programme avance Remboursable - Commission 45](#)

Il n'y a plus de délai de 1 mois minimum entre le passage en commission et le début du projet celui-ci devant toujours se dérouler après la date de la commission.

Pour tout renseignement, contactez [Mary Vercauteren](#) : 01 56 69 11 32

LE CNV À L'EXTÉRIEUR

Les BIS: interventions et présence de l'équipe du CNV

Catherine Giffard interviendra dans le cadre du grand débat "**Création, diffusion, politiques culturelles... Le spectacle vivant face à la crise**" qui ouvrira les [Biennales Internationales du Spectacle \(BIS\), le mercredi 20 janvier 2010](#).

Mary Vercauteren et **Séverine Morin** présenteront les résultats du groupe de travail « **indicateurs d'activité des festivals** » [le jeudi 21 janvier 2010 à 14h30 \(Espace 200\)](#). Cette présentation fait suite à celle qui s'est déroulée dans le cadre du festival des Trans Musicales à Rennes le 4 décembre dernier. Elle a pour objectif de poursuivre les échanges et les débats autour des données dont dispose le CNV.

Par ailleurs, **retrouvons nous sur le stand du CNV, N°27**. Vous pourrez en profiter pour y rencontrer l'équipe de l'établissement. Si vous désirez prendre rendez-vous, merci de contacter au préalable :

[Catherine Giffard](#), directrice du CNV, présente le mercredi 20 janvier.

[Jean-Christophe Bonneau](#), directeur administratif et financier, présent le mercredi 20 janvier après-midi et le jeudi 21 janvier au matin.

[Mary Vercauteren](#), responsable du secteur Activités de production, présente les mercredi 20 et jeudi 21 janvier.

[Séverine Morin](#), responsable de l'activité ressource, présente du mardi 19 au 21 janvier 2010.

[Pierrette Cazorla](#), responsable du secteur Entreprises, actions économiques et professionnelles, sera présente le mercredi 20 janvier.

[Jean-François Paux](#), responsable du secteur salles de spectacles, présent les mercredi 20 et jeudi 21 janvier.

[Corinne Bret](#), chargée de communication, présente les mercredi 20 et jeudi 21 janvier.

Présence au MIDEM

Catherine Giffard, **Mary Vercauteren** et **Corinne Bret** seront présentes au [Midem du 24 au 27 janvier 2010](#)

Des informations complémentaires vous seront apportées prochainement.

Pour mémoire, les affiliés du CNV bénéficient de **tarifs préférentiels pour leur accréditation au MIDEM** et au MIDEM +. Vous trouverez le dossier d'inscription en pièce jointe.

Journée des affiliés et rencontre des commissions

Cette journée de rencontre sera organisée début mars à Paris, à une date qui sera précisée très prochainement.

CNV - 9 Boulevard des Batignolles - 75008 Paris

info@cnv.fr - www.cnv.fr